



Dissout'Vore - Déboucheur Pro Express 1 L(4466032)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du Dissout'Vore - Déboucheur Pro Express 1 L produit/désignation

Nom chimique

Type de produit Mélange

UFI : CRNY-9U9S-MD0D-XP20

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes - Conçu pour l'élimination des bouchons

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

AVEL

15 Route de L'Océan

16320 MAGNAC LAVALETTE France

Téléphone : +33 5 45 64 74 74 Fax +33 5 45 64 77 36

Site web www.avel.com <<http://www.avel.com>>

Contact : avel@avel.com

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Skin Corr. 1A	Corrosion cutanée - Catégorie 1A
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves - Catégorie 1
Met. Corr. 1	Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux - Catégorie 1

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient : hydroxyde de sodium (CAS No.: 1310-73-2)

Mention d'avertissement : Danger

Pictogrammes des risques



Mentions de danger

H290	Peut être corrosif pour les métaux
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.



Dissout'Vore - Déboucheur Pro Express 1 L(4466032)

P103	Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
P234	Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
P260	Ne pas respirer les vapeurs.
P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, un équipement de protection du visage.
P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON, un médecin.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu, le récipient dans un centre de traitement agréé conformément à la réglementation locale, nationale.

Phrases EUH : Aucun

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents

- moins de 5% : agents de surface non ioniques

2.3 - Autres dangers

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

Nom chimique	No	%	Classe(s)	Concentration spécifiques
hydroxyde de sodium	n°CAS : 1310-73-2 Numéro d'identification UE : 011-002-00-6 N°CE : 215-185-5	25 - 50	Skin Corr. 1A - H314	Skin Corr. 1A - H314 : 5>=%<=100 Skin Corr. 1B - H314 : 2>=%<5 Skin Irrit. 2 - H315 : 0,5>=%<2 Eye Irrit. 2 - H319 : 0,5>=%<2

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des mesures de premiers secours

En cas d'inhalation	- aucunes mesures particulières ne sont exigées. - Veiller à un apport d'air frais.
Après contact avec la peau	- Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. - Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. - en cas de réactions cutanées, consulter un médecin.
Après contact avec les yeux	- En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.



Dissout'Vore - Déboucheur Pro Express 1 L(4466032)

En cas d'ingestion

- Après ingestion, rincer la bouche de la victime consciente à l'eau et appeler immédiatement le médecin.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets - En cas d'inhalation - Aucune information disponible.

Symptômes et effets - Après contact avec la peau - Aucune information disponible.

Symptômes et effets - Après contact avec les - Lésions oculaires graves/irritation oculaire yeux

Symptômes et effets - En cas d'ingestion - Aucune information disponible.

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

- ABC-poudre
- Dioxyde de carbone (CO2)
- Mousse
- Poudre d'extinction

Moyens d'extinction inappropriés

- Jet d'eau à grand débit

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange - Aucune information disponible.

5.3 - Conseils aux pompiers

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes - Utiliser un équipement de protection personnel.

Pour les secouristes - Aucune information disponible.

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement

- Recueillir avec une matière absorbante inerte et éliminer en tant que déchet nécessitant une surveillance particulière.

Méthodes et matériel de nettoyage

- Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
- Bien nettoyer les surfaces contaminées.

Techniques inappropriées

- Aucune information disponible.



Dissout'Vore - Déboucheur Pro Express 1 L(4466032)

6.4 - Référence à d'autres rubriques

- Evacuation: voir rubrique 13
- Protection individuelle: voir rubrique 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

<u>Recommandation</u>	- Éviter de: Contact avec les yeux
	- Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants: Contact avec les yeux
	- Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants: Contact avec la peau
<u>Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale</u>	- Aucune information disponible.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.
- Tenir à l'écart de: Aliments pour humains et animaux
- Utiliser uniquement des récipients autorisés pour le produit.

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

8.2 - Contrôles de l'exposition

<u>Contrôles techniques appropriés</u>	- Aucune information disponible.
--	----------------------------------



Dissout'Vore - Déboucheur Pro Express 1 L(4466032)

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Protection oculaire appropriée:
Lunettes avec protections sur les côtés



- Protection oculaire appropriée:
Lunettes de protection contre la poussière



- Protection du corps appropriée:
blousede laboratoire



- Protection oculaire appropriée:
Écrande protection du visage



- Protection du corps appropriée:
Tablierde protection



RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>État</u>	Liquide	<u>Aspect</u>	Gel
<u>Couleur</u>	Incolore - jaune pâle	<u>Odeur</u>	caractéristique
Seuil olfactif		Aucune donnée disponible	
pH		> 13	
Point de fusion		Aucune donnée disponible	
Point de congélation		Aucune donnée disponible	
Point d'ébullition		Aucune donnée disponible	
Point éclair		Aucune donnée disponible	
Taux d'évaporation		Aucune donnée disponible	
inflammabilité		Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Limite supérieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Pression de la vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité de la vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité relative		Aucune donnée disponible	
Densité		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Eau)		Aucune donnée disponible	



Dissout'Vore - Déboucheur Pro Express 1 L(4466032)

Solubilité (Ethanol)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Acétone)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Solvants organiques)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	Aucune donnée disponible

Caractéristiques des particules

Taille des particules	Aucune donnée disponible
-----------------------	--------------------------

9.2 - Autres informations

Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4 - Conditions à éviter

- Aucune information disponible.

10.5 - Matières incompatibles

- Aucune information disponible.

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Ne se décompose pas si utilisé dans les conditions prévues.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë - Non classé

Toxicité : Mélange

LD50 oral (rat)	Aucune donnée disponible
-----------------	--------------------------



Dissout'Vore - Déboucheur Pro Express 1 L(4466032)

LD50 dermal (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rabbit)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation vapours (rat)	Aucune donnée disponible
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Toxicité : Substances

hydroxyde de sodium (1310-73-2)

LD50 dermal (rabbit)	1350 mg/kg
----------------------	------------

Corrosion cutanée/irritation cutanée

- Corrosion cutanée - Catégorie 1A - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

- Corrosif.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

- Lésions oculaires graves - Catégorie 1

- Risque de lésions oculaires graves.
- Provoque une sévère irritation des yeux.
- Corrosif.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

- Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales

- Non classé

Cancerogénité

- Non classé

Toxicité pour la reproduction

- Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

- Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

- Non classé

Danger par aspiration

- Non classé



Dissout'Vore - Déboucheur Pro Express 1 L(4466032)

11.2 - Informations sur les autres dangers

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

EC50 48 hr crustacea	Aucune donnée disponible
LC50 96 hr fish	Aucune donnée disponible
ErC50 algae	Aucune donnée disponible
ErC50 other aquatic plants	Aucune donnée disponible
NOEC chronic fish	Aucune donnée disponible
NOEC chronic crustacea	Aucune donnée disponible
NOEC chronic algae	Aucune donnée disponible
NOEC chronic other aquatic plants	Aucune donnée disponible

Toxicité : Substances

hydroxyde de sodium (1310-73-2)	
EC50 48 hr crustacea	40,4 mg/l
LC50 96 hr fish	45,4 mg/l

- La substance/le mélange ne satisfait pas aux critères de toxicité aiguë pour le milieu aquatique selon l'annexe I du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune information disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

12.6 - Propriétés perturbant le système endocrinien

12.7 - Autres effets néfastes

- Aucune information disponible.



Dissout'Vore - Déboucheur Pro Express 1 L(4466032)

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets

- L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Evacuation des eaux

- Aucune information disponible.

Précautions particulières à prendre

- Les déchets à éliminer doivent faire l'objet d'une classification et d'un étiquetage.
- Ne pas mélanger à d'autres déchets.
- Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU ou numéro d'identification

<u>Numéro ONU (ADR)</u>	:	UN3266
<u>Numéro ONU (RID)</u>	:	Non applicable
<u>Numéro ONU (ADN)</u>	:	Non applicable
<u>Numéro ONU (IMDG)</u>	:	Non applicable
<u>Numéro ONU (IATA)</u>	:	Non applicable

14.2 - Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition des Nations unies (ADR) : LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A.

14.3 - Classe(s) de danger pour le transport

ADR Classe(s) de danger pour le transport : 8

ADR Code de classification: C5

Pictogrammes



Pictogrammes

14.4 - Groupe d'emballage

Groupe d'emballage : II

14.5 - Dangers pour l'environnement

Dangers pour l'environnement : Non

Polluant marin : Non

14.6 - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR

ADR Code de classification: : C5

ADR Dispositions particulières : 274

ADR Quantité limitée (LQ) : 1 L



Dissout'Vore - Déboucheur Pro Express 1 L(4466032)

<u>Quantités exceptées ADR</u>	:	E2
<u>Instructions d'emballage ADR</u>	:	P001 IBC02
<u>Dispositions spéciales d'emballage ADR</u>	:	
<u>Dispositions pour l'emballage en commun ADR</u>	:	MP15
<u>Instructions pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac</u>	:	T11
<u>Dispositions spéciales pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac</u>	:	TP2 TP27
<u>Code-citerne ADR</u>	:	L4BN
<u>Dispositions spéciales citernes ADR</u>	:	
<u>Véhicule pour le transport en citerne</u>	:	AT
<u>ADR catégorie de transport</u>	:	2
<u>ADR code de restriction en tunnel</u>	:	E
<u>Dispositions spéciales chargement, déchargement et manutention ADR</u>	:	
<u>Dispositions spéciales - Colis</u>	:	
<u>Dispositions spéciales - Vrac</u>	:	
<u>Dispositions spéciales - Exploitation</u>	:	
<u>ADR Danger n° (code Kemler)</u>	:	80

14.7 - Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH _____ Aucun
candidates

Substances Annex XIV _____ Aucun

Substances Annex XVII _____ Aucun

Teneur en COV _____ Aucune donnée disponible

- Classification du mélange conformément au règlement 1272/2008 (CLP)
- Emballages devant être pourvus d'une fermeture de sécurité pour les enfants (voir Règlement (CE) n°1272/2008, Annexe II, Partie 3).
- Emballages devant porter une indication de danger détectable au toucher (voir Règlement (CE) n° 1272/2008, Annexe II, Partie 3).

Dispositions communautaires 1630. Emploi ou stockage de lessives de soude ou de potasse caustique en matière de sécurité, de 1.6 Substances Corrosives
santé et d'environnement, lois (Rubrique modifiée par les décrets n° 2006-646 du 31 mai 2006 et n° 2014-285
nationales du 3 mars 2014)

Soude ou potasse caustique (emploi ou stockage de lessives de).

Le liquide renfermant plus de 20 % en poids d'hydroxyde de sodium ou de potassium.

La quantité totale susceptible d'être présente dans l'installation étant :

1. Supérieure à 250 t(A-1)
2. Supérieure à 100 t, mais inférieure ou égale à 250 t(D)

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents



Dissout'Vore - Déboucheur Pro Express 1 L(4466032)

- moins de 5% : agents de surface non ioniques

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique - Aucune information disponible.
effectuée pour le produit

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Auteur	Description des modifications
1	27/06/2023		

Textes des phrases réglementaires

Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves - Catégorie 1
H290	Peut être corrosif pour les métaux
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Met. Corr. 1	Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux - Catégorie 1
Skin Corr. 1A	Corrosion cutanée - Catégorie 1A

Réserve de responsabilités :

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le mélange ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce mélange et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit dangereux. Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison des textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.

Dans la mesure où les informations contenues dans le présent document peuvent être appliquées dans des conditions que nous ne pouvons maîtriser, nous n'assumons aucune responsabilité quant à leur utilisation.

*** **